

# « Espace piéton », née dans la douleur

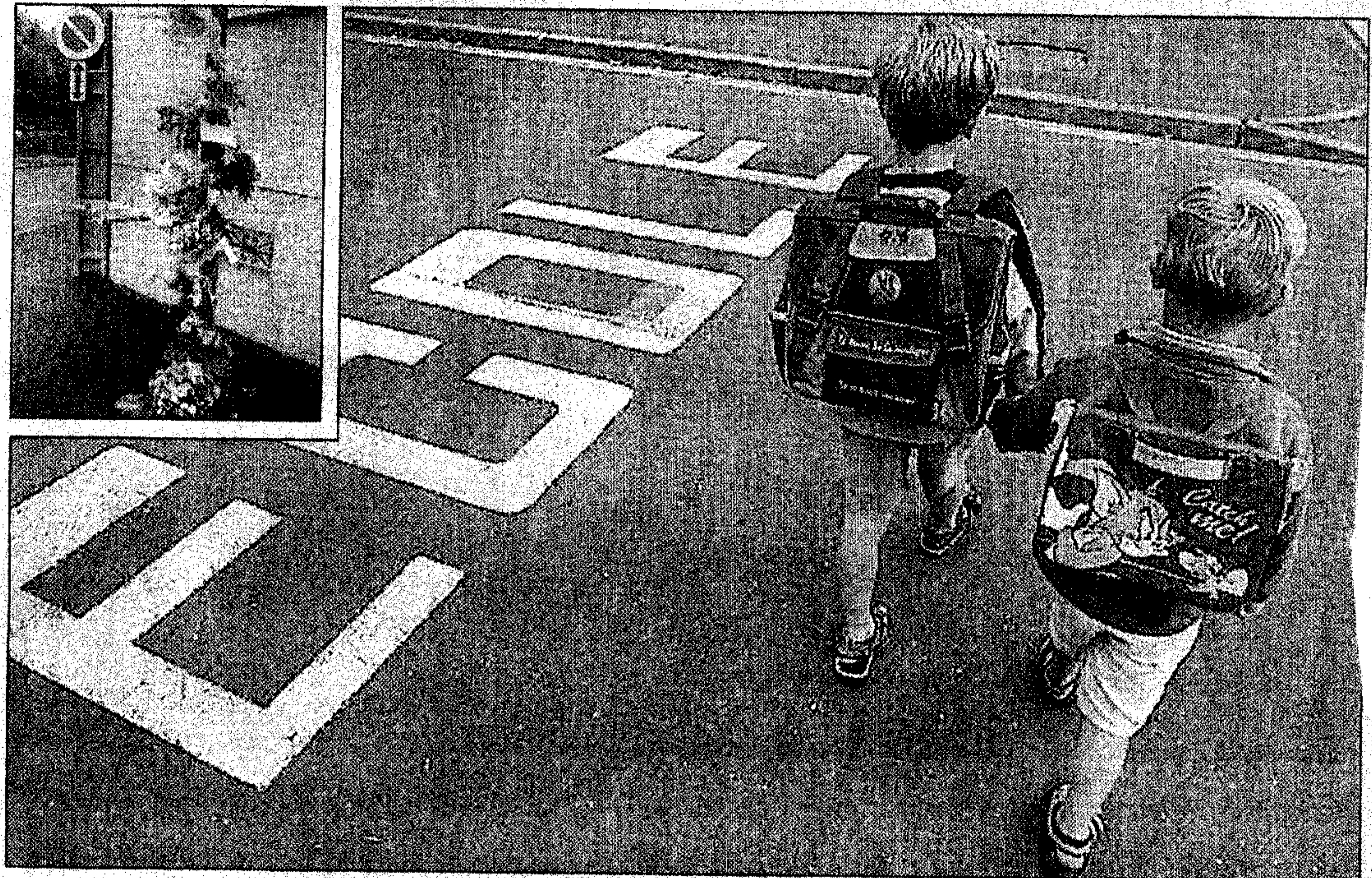
Il y a un an, une fillette de 10 ans qui se rendait à l'école était tuée à un carrefour au bord du canal. Pour entretenir son souvenir, l'association « Espace piéton » milite pour la sécurité de ceux qui marchent en ville.

Le 22 septembre 2004, la petite Juliette perdait la vie sur un passage piétonnier alors qu'elle franchissait un carrefour sur les bords du canal. Le feu était pourtant au vert pour les piétons alors qu'elle traversait la voie. Il aurait dû lui accorder toute la sécurité. Mais le chauffeur du bus qui l'a heurtée en virant à droite avait lui aussi le droit de passer. Un accident sans faute commise. La mort de Juliette pourrait être mise sur le dos de la fatalité. L'association Espace piéton s'y refuse. Un an après, ses 250 adhérents sont devenus des militants de la sécurité du piéton. Ce sont eux aussi qui fleurissent presque jour le lieu du drame.

## « Devoir d'agir »

L'association n'est pas née du jour au lendemain. Elle est le fruit d'un long mûrissement. Au départ, des amis ont voulu entourer les parents aux premiers moments de leur deuil. Un puissant mouvement de soutien s'est fait jour, surtout au CHU, parmi les collègues de travail du père, au point de recueillir plus de 5 000 signatures. « On s'est dit que l'on ne pouvait pas en rester là. La sécurité du piéton avait été prise en défaut. On se sentait le devoir d'agir », explique Philippe Rault, anesthésiste à Pontchaillou, devenu le président d'Espace piéton.

Née à la suite d'un événement tragique, l'association se présente



L'association « Espace piéton » est née d'un drame, la mort d'une fillette renversée par un bus. Le lieu de l'accident (en médaillon) est fleuri depuis pour entretenir son souvenir. L'association entend désormais protéger les piétons en améliorant les comportements à risques et les infrastructures dangereuses.

comme un forum de réflexion et d'action. Elle entend se constituer en force de proposition, prête à travailler avec les autorités. « On veut rassembler et diffuser des informations sur la sécurité du piéton. Mais notre rôle sera aussi de chercher à améliorer les comportements à risques et les infrastructures dangereuses. »

Depuis son lancement, la jeune association a au moins réussi à na-

gner la confiance des décideurs. « On voit régulièrement l'élu chargé de la voirie, Eric Berroche, et les techniciens de la ville. » Pour la deuxième fois, l'association participait samedi à une opération publique organisée par la mairie. Aux côtés d'autres associations, « Espace piéton » tenait un stand à « Faites de la marche à pied ». « On compte aussi aller dans les écoles. » Pour l'heure, le président aimerait que soit

testé un dispositif de sécurité découvert lors d'un voyage au Québec: « Quand un piéton traverse, les voitures ne peuvent pas couper sa route. »

Alain THOMAS.

■ **Contact.** Association « Espace piéton », Maison de quartier de la Bellangerais ([www.espacepieton.org](http://www.espacepieton.org) sur Internet).